86e ANNÉE n° 2069 Paraît le samedi Samedi 15 Février 1986

EXCLU DU PRÊT

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

Adresse Postale : Mairie de Sisteron - tél. 64.34.96 04200 - SISTERON
Directeur Responsable de la Publication : *Gérard SEGOND*

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO 2,50 F
Abonnement 1 AN 125 F
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
changement d'adresse . joindre 10 F

= TARIF DES ANNONCES =
la ligne
Annonces légales : 14,50 F.H.T.
Petites annonces : 10,00 F. TTC
voir grille en dernière page
Publicité consulter notre tarif

PERMANENCES
tous les mardis et mercredis de 10 heures à 12 heures à notre bureau du Tivoli.

CARNAVAL TOUJOURS PLUS BEAU

Photo R. BRIOIS

Le défilé de Mardi-Gras connait chaque année de plus en plus d'intérêt et c'est une foule immense qui accompagnait les chars à travers la ville.

Emmené par une Pena, le cortège démarrait de la gare pour un tour en ville tout en couleur, en musique, dans la joie et la bonne humeur.

Les chars du Comité des Fêtes, des comités de jumelage, d'Entrepierres, du comité des Fêtes du Gand, de diverses associations ou de groupes individuels, se retrouvaient sur la place de la Mairie pour assister à l'embrasement de Caramentran.

Auparavant un mini feu d'artifice très bien préparé par le Comité des Fêtes illuminait le ciel et malgré le froid tout le monde dansait et chantait autour du feu.

La soirée se terminait à l'Alcazar par un bal costumé et nous avons encore pu admirer le génie des participants dans la recherche des déguisements et des costumes.

Photo R. BRIOIS

LOGINTER

« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

SISTERON CENTRE dans imm. ancien dominant lac, appart. T4 en 2 niveaux + garage + cave voutée + beau jardin clos attenant 190 m² idéal prêt PAP ou conventionné. **200.000 F**

LA SILVE DE MISON grande maison pierre 120 m², HABITABLE - 4 chambres, salle de bains, salle d'eau, cheminée, caves, grand garage, jardinet, **450.000 F**

SISTERON 12 km sud, sur 2144 m² magnifique terrain, belle ruine expo sud toutes viabilités en bordure, vue imprenable, idéal PAP. **120.000 F**

4 km LARAGNE sur 4000 m² terre boisée, villa standing F3 tout confort, cave, garage, vue imp. Prix exceptionnel **650.000 F**

Entre SISTERON et VOLONNE dans petit village, maison ancienne restaurée, bien située sur place centrale, séjour, avec coin cuisine, cheminée, 1 chambre, salle d'eau et W.C., belle cave voutée. **162.000 F**

SISTERON centre rue Saunerie appt. en duplex 70 m² entier, restauré, style chalet, poutres cheminée, chauff. électrique tr. agréable, idéal jeunes. **200.000 F**

SUPER SISTERON villa T3 sur 1800 m² terrain 75 m² habitable + **poss. aménager appart.** au rez de chaussée, chauf. électrique, garage, expo sud. **580.000 F**

SISTERON à deux pas du centre, maison ancienne habitable sans confort, beau grenier, grande remise. Poss. créer joli T3 avec mezzanine, idéal placement. **100.000 F**

PEIPIN bien située sur 800 m² terrain villa récente T4 garage, quelques finitions reste à faire. Poss. reprise PAP frais achat réduit. Urgent **400.000 F**

SISTERON LE GAND splendide terrain clos arboré de 800 m². **160.000 F HT**

4 km SISTERON dans quartier très calme, très beau terrain plat 1560 m², viabilisé, facile d'accès. **150.000 F HT**

SISTERON petit immeuble entièrement restauré 2 appart. idéal placement rez de chaussée, petit T1 **85.000 F.** 1er étage joli T3 en duplex belle vue, bon ensoleillement **190.000 F**

6 km SISTERON dans petit village, maison ancienne restaurée sur 2 niveaux, salle à manger, cuisine, cheminée, 2 chambres, cave + même surface à restaurer, toiture neuve. **375.000 F**

PEIPIN, Centre village, jolie maison anciennes pierres, 2 grandes pièces, cabinet toilette, grenier aménageable, belle cave voutée, terrasse, vue sur village et vallée, jardin 244 m², **225.000 F**

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26

Téléphone : 92.61.14.18

26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

★ OPÉRATION PARRAINAGE ★

du 18 janvier au 15 Février

Sisteron Journal est l'outil indispensable à votre vie hebdomadaire
FAITES LE MIEUX CONNAITRE ! à vos parents, amis et relations en les abonnant pour une année.
Chaque samedi dans votre boîte à lettres.
Et recevez une **superbe Montre à quartz**

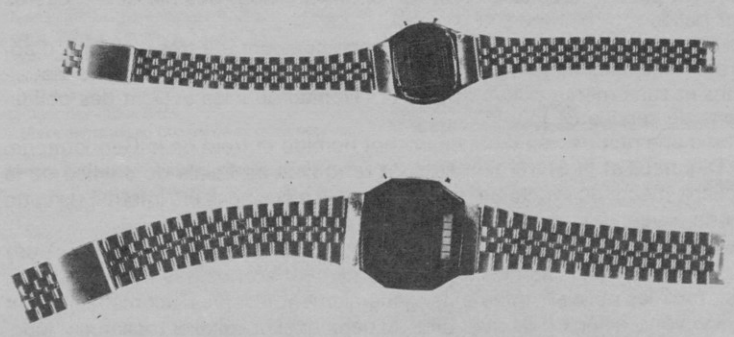

Entourez le modèle désiré : HOMME FEMME

Parrain	Nouvel abonné
NOM	NOM .....
PRÉNOM	PRÉNOM .....
Adresse	Adresse .....
Ville	Ville .....
Code Postal	Code postal .....

Retournez ce coupon en joignant un chèque de 125 F.
Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer ce superbe cadeau dans les plus brefs délais.
Coupon à renvoyer : SISTERON JOURNAL, Mairie, 04200 Sisteron

© VILLE DE SISTERON

BLOC - NOTES

DIMANCHE 16 FÉVRIER et LUNDI 17 FÉVRIER

- **MÉDECIN**
  Docteur PAYAN
  Tél. 92.61.35.83
  Dom. 92.61.38.61
  04200 SISTERON
- **PHARMACIE**
  Monsieur BONETT
  8, Avenue Jean Jaures
  Tél. 92.61.46.17
  04200 SISTERON
- **INFIRMIER**
  Monsieur CORNU
  Le cabridens
  Tél. 92.61.18.67
  Cab. 92.61.14.74
  04200 SISTERON
- **POMPIERS**
  Tél. 18 ou 92.61.00.33
  ou 92.61.09.49
- **GENDARMERIE**
  92.61.00.33
- **MAIRIE**
  Tél. 92.61.00.37
- **POLICE-SECOURS,**
  Tél. 17
- **AMBULANCES**
  VOLPE, Place du Dr Robert
  Tél. 92.61.09.49
- **CENTRE HOSPITALIER**
  SISTERON - Tél. 92.61.00.52
  Toutes urgences médicales, chirurgicales, obstétricales.
- **BOULANGERIES**
  ouvertes le lundi
  MARTIN - Rue Saunerie
  FOUCHER - Rue Mercerie
  JACQUIER - Place de l'horloge
  ANTELME - Les plantiers
- **BOUCHERIES**
  ouvertes le lundi
  AUDIBERT Briançon gérant
  46, rue Droite. Tél. 92.61.00.44
  RICHAUD-RULLAN
  Rue Saunerie
- **CRÉMERIE**
  ouverte dimanche, lundi matin
  CLÉMENT
- **BUREAU DE L'HABITAT**
  ouvert au public mercredi
  de 9 h à 12 h - de 14 h à 17 h
- **CINÉMAS REX 1 et 2**
  programmes au 92.61.36.20
  sur répondeur téléphonique

HISTOIRE ET PEINTURE A LA MUTUELLE PHILATELIE

*** = = *** = = *** = = *** = = *** = = *** = = ***

Photo R. BRIOIS : Le Président BREDAT (debout) et quelques uns de ses membres

La dernière permanence de la Mutuelle Philatélie aura permis aux amateurs de beaux timbres de trouver d'une part les Carnets Croix Rouge représentant une toile qui embellira les lettres et d'autre part une peinture d'Albert GIACOMETTI «le Chien» (5 F), le cinquantenaire du Front Populaire et le Tricentenaire des Relations Diplomatiques avec la Thaïlande d'une valeur faciale de 3,20 F.
Toujours beaucoup de monde à ces permanences où de magnifiques collections sont présentées. Une passion, un art

COMMUNIQUÉ

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Le jeudi 30 janvier 1986, le Chirurgien de garde et le Directeur du Centre Hospitalier de Sisteron ont été convoqués fort courtoisement à la gendarmerie pour venir déposer dans le cadre d'une instruction judiciaire concernant un patient hospitalisé 8 mois auparavant pour des blessures légères par balles.
Le soir même à 19 heures ces deux personnes ont été très surprises d'apprendre qu'elles étaient placées en garde à vue, sans en connaître les raisons et sans même pouvoir prévenir l'Hôpital où elles avaient des obligations de service ce jour-là.
Après une nuit passée dans un cachot humide et froid de la Gendarmerie, le Directeur et le Chirurgien se sont retrouvés au Palais de Justice de la bouche même du Procureur, lequel, paraît-il, n'avait pas été informé de cette garde à vue.
Le corps médical et les Directeurs des Etablissements hospitaliers des Alpes de Haute-Provence se déclarent unanimement scandalisés contre l'emploi de procédés policiers infamants, généralement réservés aux malfaiteurs et aux voyous, à l'égard de membres du personnel hospitalier totalement innocents, qui ne sont coupables que d'avoir fait leur devoir vis à vis d'une personne blessée nécessitant des soins urgents.
L'ensemble des personnels hospitaliers concernés n'a jamais entendu et n'entend pas gêner ou entraver le fonctionnement normal de la justice mais trouve inadmissible de mettre au secret pendant une nuit entière, sans prévenir qui que ce soit et pas même leur famille, des agents de permanence dans un établissement recevant les malades et blessés 24 heures sur 24.
Enfin ils demandent à la justice de confirmer que les agents en cause n'ont été entendus que comme témoins et que leur honneur n'est en rien entaché par ce qui semble n'être en définitive qu'un problème national d'interprétation du concept de secret professionnel au niveau du Code Pénal et du Code de Déontologie médicale.
Il est vivement souhaitable qu'à l'avenir ces problèmes d'interprétation juridique se résolvent sans recours à des procédés policiers autant incompréhensibles qu'inopportuns.
Le présent communiqué a été rédigé et adopté à l'unanimité par l'ensemble des Directeurs d'hôpitaux publics des Alpes de Haute-Provence et les représentants du corps médical du Centre Hospitalier de Sisteron, réunis en assemblée extraordinaire le Lundi 3 février 1986 à Sisteron.

BUREAU DE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

***

Réunion Générale, le mardi 18 février, salle de réunion à la mairie de Sisteron à 18 h.

CONCOURS AU BILLARD-CLUB

°•°•°•°

Le bureau du BCS a tenu sa première réunion après l'assemblée générale du 28 janvier. Beaucoup de points à l'ordre du jour : face à l'essor que connait notre club, il y a beaucoup de choses à faire ou à demander et il a fallu traiter à cette réunion d'abord les points les plus importants.

Au chapitre des activités : un concours amical est organisé ce mois-ci, pour permettre à tous de se rencontrer et de jouer : tous les jeunes qui désirent s'initier à ce noble sport, les joueurs, expérimentés mais qui n'ont pas encore eu l'occasion de se faire connaitre du «noyau» des habitués de notre billard.

Le concours se jouera par équipes tirées au sort et sera organisé pour donner la même chance à chacun, du joueur le plus chevronné au tout débutant. Venez profiter de cette occasion : les inscriptions seront closes le 14 février.

FOYER-CLUB DES ★ CAPUCINS ★

Afin d'organiser un après-midi natation à la piscine de Château-Arnoux (transport, cours de maître-nageur, etc.), il serait nécessaire de connaitre le nombre de personnes intéressées par cette activité.

Prière donc aux adhérents de bien vouloir s'inscrire auprès des animatrices responsables avant **le 1er mars prochain**, date limite. Les renseignements concernant le jour, le tarif, les horaires vous seront communiqués ultérieurement. Pour tout renseignement, prendre contact avec Monique MEILLAT, tél. 92.61.26.06. Merci.

COLLECTE DE VIEUX PAPIERS AU PROFIT DU 3e AGE

= = = = = =

Le jeudi 6 mars, un ramassage de vieux papiers est prévu. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir conserver vos vieux journaux, cartons, imprimés divers, etc.
Les points de dépôt vous seront communiqués ultérieurement.
Pour tous renseignements, veuillez contacter :
M. TARDIEU, Tél. 92.61.02.15
M. ESTUBLIER, tél. 91.61.04.48

ASSOCIATION CANINE SISTERONAISE

Au chenil de Sisteron, des compagnons attendent un foyer, une famille, un maître qui pourra les accueillir pour leur offrir de l'affection et de la tendresse.

- 2 chiens de chasse de compagnie
- 1 jeune chienne griffon ;
- 1 setter irlandais d'appartement ;
- 2 chiennes de chasse de compagnie.

Venez les voir, un simple regard et vous trouverez dans votre cœur une place pour les adopter.

Si vous avez de vieilles gamelles, de vieux chiffons, moquettes, tapis, ne les jetez pas. Ils pourront nous servir. Merci beaucoup.

INFORMATIONS SUR LES CARRIERES AU LYCEE PAUL ARENE

★ ★ = = ★ ★ = = ★ ★ = = ★ ★

Photo R. BRIOIS : les intervenants à cette journée d'informations

Comme le Collège, le Lycée Paul Arène a organisé sa journée annuelle d'information sur les professions. Les intervenants, toujours plus nombreux, débordaient cette année des locaux du C.D.I. pour s'installer dans les étages de l'établissement.

Aux professionnels des carrières juridiques, scientifiques, paramédicales, administratives, de la banque, des assurances, de la comptabilité, de la jeunesse et des Sports, étaient venus se joindre des représentants des classes préparatoires du Lycée Thiers, des facultés, des I.U.T., des écoles supérieurs de Chimie et de Commerce de Marseille.

Une utilisation plus importante des vidéo-cassesttes a été notée mais c'est une technique d'information qui ne semble pas souhaitable dans ce genre de manifestation car les élèves n'ont pas avec le métier ce contact direct qui reste irremplaçable.

Cette journée, très bénéfique pour les élèves motivés et les autres, s'est terminée dans les locaux de la section hôtelière par un apéritif au cours duquel Monsieur BOEUF Proviseur a dit sa gratitude aux participants au nom de toute l'équipe d'animation pédagogique de l'établissement.

CAREFOUR DES MÉTIERS AU COLLÈGE PAUL ARÈNE

= = = = = = = = = = = = = = = = = = = =

Photo R. BRIOIS : M. BOEUF Proviseur entouré de M. RIBES Principal adjoint et des professeurs

Dernièrement était organisée au Collège Paul Arène une rencontre entre des professionnels et les élèves des classes de 3ème.

L'intérêt manifesté par les élèves et par des parents venus en plus grand nombre que les années précédentes, montre toute l'aide que cette approche du monde du travail peut apporter dans le choix d'une orientation. Une cinquantaine d'intervenants, chefs d'établissement voisins, artisans, commerçants, membres des professions libérales, employés d'administration de collectivités, des techniciens, les différents corps d'armée ont eu l'amabilité de consacrer un peu de leur temps à l'information des élèves du Collège Paul Arène et ceux du Collèges de la Motte du Caire, invités par M. RIBES, Principal adjoint.

L'équipe d'animation pédagogique qui organise cette journée essaye d'élargir chaque année l'éventail des professions représentées mais elle se heurte aux difficultés que rencontrent les artisans en particulier pour se libérer des impératifs de leur profession.
M. BOEUF, Proviseur du Lycée remercie vivement toutes les personnes présentes pour leur active participation, au cours de l'apéritif très apprécié servi par les élèves de la section hôtelière.

© VILLE DE SISTERON

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 1986

Présents : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs BREMOND, CHASTEL, JULIEN, ROBERT, REYNAUD P., CAPEAU, LEMOINE, LAGARDE, SCHWARZ, DUMAS, ROMAN, BOURLIER, GIRAUD, TEMPLIER, REYNAUD C., LARGILLIER, CASTEL, RIBES, ROLLAND Y,. ROLLAND M., PAU, CHEILLAN

Absents excusés : Mlle DURAND, Messieurs MALGAT, QUEYREL, BRUNET, MOUCHEZ, TRABUC.

Étaient également présents : Monsieur PAGLIANO, Secrétaire Général.
Madame RICHAUD, Agent Principal.
Mademoiselle LEONE, Secrétaire.

Avant de commencer la séance du Conseil Municipal, il est présenté à l'assemblée un film sur les 30e nuits de la citadelle, réalisé par M. DASQUE, Directeur de Vidéo Sol.
Ensuite M. le Maire présente au Conseil M. BLAY, architecte. Ce dernier devant effectuer un projet de fin d'études avait choisi la ville de Sisteron et a demandé au Maire de lui proposer un sujet. Le sujet choisi était l'aménagement des anciens abattoirs en salle polyvalente et de sport. M. BLAY a soutenu son propre projet devant un jury d'architectes qui l'a retenu et très bien noté.
M. le Maire a souhaité alors qu'il présente au Conseil Municipal les divers plans de son projet, ce qui a été fait.
M. le Maire après avoir félicité M. BLAY indiquait au Conseil Municipal que ce projet devait servir de base à une vaste discussion permettant d'aboutir à un concours d'architecture qui devra privilégier une salle de sport polyvalente pour notre jeunesse et une salle de spectacle et congrès.
Mme REYNAUD P. est élue secrétaire de séance, elle donne lecture du dernier procès verbal qui est approuvé à l'unanimité.
M. le Maire présente ensuite au nom du Conseil Municipal ses condoléances à M. RIBES qui a perdu son père.
Il indique au Conseil Municipal que plus de six cent cartes de voeux sont parvenues en Mairie et que ces voeux sont à la disposition des Conseillers Municipaux qui désireraient en prendre connaissance.
M. BREMOND, prend ensuite la parole, et au nom de l'assemblée félicite M. le Maire qui vient d'obtenir la médaille départementale du travail, et qui vient d'être nommé Chevalier de l'ordre du mérite des donneurs de sang, pour service rendu.

= = ORDRE DU JOUR = =

M. le Maire fait part ensuite des comptes rendus des dernères commissions :
- **27 novembre 85 :** réunion au sujet du chauffage, Réunion de la commission des affaires scolaires,
- **28 novembre 85 :** Réunion de l'office Municipal de la Culture.
- **5 décembre 85 :** Réunion au sujet de l'abattoir.
- **17 décembre 85 :** Réunion entre la SCIC et la ville de Sisteron, Réunion de la commission Foires et Marchés.
- **18 décembre 85 :** Réunion au sujet du concours d'urbanisme sur le quartier des marres, réunion de la commisson du personnel.
- **19 décembre 85 :** Réunion Plan Orsec Tox SAPCHIM, Réunion du SIVOM du canton de Sisteron.
- **8 janvier 86 :** Réunion pour le Lycée Paul Arène.
- **13 janvier 86 :** Réunion de présentation du diagnostic Algoe sur l'arrivée de l'autoroute.
- **15 janvier 86 :** Réunion au sujet de la Résidence Personnes Agées.
- **21 janvier 86 :** Réunion d'ouverture des plis Opération Résorption de l'Habitat Insalubre, Réunion de la commission du personnel.

1ère question : Halte routière

* Avenant à la convention C.C.I. - Ville de Sisteron
M. le Maire rappelle au Conseil la convention signée entre la commune et la chambre de commerce et d'industrie les 10 et 26 décembre 1984 relative à la construction de la Halte Routière.
Il rappelle que le financement de la Halte Routière a été assuré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Digne jusqu'à concurrence de 600 000 F.
Les aménagements extérieurs seront à la charge de la commune conformément au Permis de Construire.
Il faut donc que le Conseil Municipal se prononce.
Accord du Conseil Municipal par 25 voix POUR et 4 abstentions.
* Désignation de 2 conseillers municipaux pour siéger au Conseil d'administration de l'association des transporteurs usagers de la Halte Routière : approbation de la convention et du règlement général.
M. le Maire expose à l'assemblée que les travaux de construction de la halte routière sont pratiquement terminés et qu'il serait souhaitable de mettre l'établissement à la disposition du public dans les meilleurs délais.
Il donne lecteur de la convention-bail à passer avec l'association des transporteurs usagers (qui assurera la gestion de la Halte-Routière) ainsi que du règlement général. Il précise que deux conseillers municipaux seront membres de l'association et qu'il y a d'ores et déjà lieu de les désigner.
A l'unanimité le Conseil élit Messieurs BREMOND et CHASTEL pour représenter le Conseil Municipal au sein de l'association, approuvé par 25 voix POUR 4 abstentions la convention-bail à intervenir entre la ville de Sisteron et l'association, sous réserve de fixer pour les frais de chauffage un forfait qui s'élèvera de 10 000 F. somme révisable en fin d'année et approuvé par 256 voix POUR et 4 abstentions le règlement général de la Halte Routière et autorise M. le Maire à le signer.

2ème question : Société Provençale d'Equipement (S.P.E.)

* Avenant n° 2 à la convention d'équipe opérationnelle pour l'animation et le suivi de l'O.P.A.H
M. le Maire rappelle au Conseil que par avenant n° 1 du 28/6/85, la durée de la mission confiée à la société provençale d'équipement a été prorogée au 31/12/85 date d'expiration de la convention O.P.A.H. tripartite entre l'Etat, la Commune de Sisteron et l'A.N.A.H.
Afin de mener à bien les dossiers en cours, il indique qu'il y aurait lieu de proroger d'une année la durée de la plupart des missions confiées à la S.P.E telles que définies dans l'avenant n° 2.
Il demande à l'assemblée de se prononcer sur cette affaire.
A l'unanimité le Conseil approuve l'avenant n° 2 à la convention du 20/10/82 relatif à la prorogation au 31/12/86 de la plupart des missions confiées à la S.P.E.

3ème question : Réforme de la Dotation Globale d'Equipement

M. Le Maire donne lecture au Conseil du courrier qui lui a été adressé par M. le Préfet relatif à la réforme de la dotation globale d'équipement des communes.
Il indique au Conseil que d'après les renseignements obtenus, il serait préférable pour la commune de conserver l'ancien système de dotation forfaitaire.
Il propose donc au Conseil de maintenir le dit système.
Accord du Conseil à l'unanimité.

4ème question : Résidence Personnes Agées (R.P.A.)

* Garantie communale pour un emprunt de la S.A. le Nouveau Logis Provençal pour construction R.P.A.
Vu la demande formée par la S.A. HLM Le nouveau Logis Provençal, tendant à financer la construction d'une résidence personnes âgées de 57 logements.
M. le Maire demande à l'assemblée d'accorder sa garantie à la S.A. HLM Le Nouveau Logis Provençal pour un emprunt de 16.596.412 F que cet organisme se propose de contracter auprès de la caisse des prêts aux organismes d'habitations à loyer modéré aux taux et conditions applicables, suivant la réglementation en vigueur, pour une durée de 34 ans.
Etant entendu que la garantie communale ne joue effectivement que dans la limite d'une annuité de 50 F. par habitant soit 328.600 F, le solde étant garanti par le fonds de garantie aux organismes HLM.
Le Conseil à l'unanimité accorde la garantie de la Commune à la S.A. HLM Le Nouveau Logis Provençal.
* Prise en charge par la commune en fin de chantier du complément nécessaire pour couvrir le dépassement du prix de revient non finançable.
M. le Maire fait part au Conseil que les résultats des études financières et des consultations d'entreprises qui ont été présentées par la S.A. HLM Le Nouveau Logis Provençal font apparaitre un prix de revient légèrement supérieur au montant finançable à partir d'un prêt locatif aidé. Il précise que ce dépassement est en grande partie inhérent aux contraintes imposées par le site retenu des Monuments Historiques pour le projet, et qu'en conséquence, un dossier de demande de subvention de surcharge foncière auprès de la D.D.E. est actuellement en cours de négociation. Dans l'hypothèse d'un refus de l'administration ou d'une attribution insuffisante pour couvrir le dépasement du prix de revient non finançable, la commune devra prendre à charge le complément de financement nécessaire pour que l'opération puisse se réaliser.
M. le Maire demande au Conseil de se prononcer.
Ce dernier donne son accord à l'unanimité.
* Bastides de Chantemerle, transfert de garantie communale de la S.A HLM Le Nouveau Logis à la S.A HLM Le Nouveau Logis Provençal :
M. le Maire rappelle au Conseil que par délibération en date du 21/10/85, la commune a accordé sa garantie à la Société HLM Le Nouveau Logis pour le prêt souscrit pour le lotissement «les Bastides de Chantemerle».
Dans le cadre de la décentralisation, cette société a ouvert une antenne régionale la S.A. HLM Le Nouveau Logis Provençal et il y a donc lieu de transférer la garantie communale sur cette société.
M. le Maire demande au Conseil d'accorder sa garantie à la S.A. HLM Le Nouveau Logis Provençal au prêt souscrit pour les Bastides de Chantemerle pour une annuité de 328 600 F.
Accord du Conseil à l'unanimité.

5ème question : Acquisitions foncières :

* Elargissement de l'Avenue du Gand et de l'Avenue des Jardins :
M. le Maire fait part au Conseil que les Familles ROSTAIN, ROLLAND Y., BLANC E., VIGNET W., AALBERG-VINCITORIO-BOY, ont accepté de céder à la commune les parcelles de terrain leur appartenant, nécessaires à l'élargissement de l'avenue du Gand et de l'avenue des Jardins. D'autres terrains sont en cours d'acquisition et seront présentés au prochain Conseil.
Le Prix total d'acquisition de ces terrains a été estimé à 37 204, 50 F. par le service des domaines.
M. le Maire devant le Conseil remercie ces familles pour leur collaboration et leur compréhension.
Il demande ensuite au conseil de se prononcer sur ces acquisitions. Accord du Conseil à l'unanimité.

6ème question : Participation aux Conseils d'administration du Lycée et du Collège. Désignation de suppléants.

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 20/09/85 des conseillers municipaux ont été désignés pour siéger aux conseils d'administration du lycée et du collège.
Il y a lieu maintenant de désigner 2 autres suppléants pour le lycée et 1 suppléant pour le Collège.
Le conseil élit par 27 voix POUR et 2 abstentions.
Pour le lycée : M. ROLLAND Y.
M. GIRAUD G.
Pour le collège : M. REYNAUD C.

7ème question : lutte contre les chutes de bloc rocheux au Quartier de la Baume - Travaux de protection.

* Application du plan de financement :
M. le Maire fait part au Conseil du courrier qui lui a été adressé par M. le Chef de Subdivision R.T.M. de l'O.N.F. portant accord de l'avant projet de travaux de lutte contre les chutes de blocs du Rocher de la Baume, avec le plan de financement suivant :

Etat	58 000 F
Région	-
Département	36 000 F
Autofinancement	85 500 F
	180 000 F TTC

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce plan de financement.
A l'unanimité le conseil l'accepte et confie la maitrise d'oeuvre des travaux au service départemental RTM 04 de l'ONF

8ème question : Utilisation des locaux du Lycée Paul Arène - Conventions à intervenir entre la Région et la Commune.

M. le Maire rappelle au Conseil que dans le cadre de la décentralisation la région a pris en charge le lycée Paul Arène et qu'il y a lieu pour l'utilisation des locaux du lycée et du gymnase, au delà des horaires ou périodes scolaires, d'établir des conventions.
Il demande donc l'avis du conseil sur l'établissement de conventions.
A l'unanimité le conseil autorise le Maire à établir les conventions à intervenir entre la Région et la Ville de Sisteron pour l'utilisation du gymnase ou d'autres locaux du lycée et l'autorise à signer lesdites conventions.

9ème question : Questions diverses

a) Fermeture d'écoles ou de classes :
M. le Maire indique au Conseil que des écoles ou des classes sont susceptibles d'être supprimées à la rentrée scolaire 86/87 à Sisteron selon le voeu de l'Académie et du Ministère de l'Education Nationale.
A cet effet, une réunion a eu lieu dans le bureau de Madame l'Inspectrice Départementale, où une délégation de conseillers municipaux s'était rendue pour s'élever contre le projet de suppression de classes ou d'écoles.
Ces mesures ne peuvent que pénaliser les élèves et leurs parents. Les classes vont être surchargées ce qui n'améliorera pas la qualité de l'enseignement.
D'autre part, en 1985 la commune de Sisteron a déjà payé un lourd tribu avec la fermeture injuste de l'école de la Chaumiane.
C'est pourquoi M. le Maire propose à l'assemblée de se prononcer avec vigueur contre toutes nouvelles suppressions de classes ou d'écoles.
Il rappelle que la commune de Sisteron a déjà fait l'objet de suppression de postes au lycée à la dernière rentrée scolaire et qu'il est prévu de supprimer de nouveaux postes à la rentrée 1986.
Le conseil municipal à l'unanimité s'élève avec vigueur contre tout projet de suppression de classes et d'écoles sur la commune de Sisteron.

b) Z.I.F. : Acquisition M. VIGNET Weber
M. le Maire fait part au conseil que M. VIGNET Weber est vendeur de la parcelle lui appartenant sise rue des Tanneries, au prix des domaines et que la commune a fait jouer son droit de préemption dans le cadre de la Z.I.F.
Il y aurait donc lieu de procéder à l'acquisition de cette parcelle, ce qui permettrait un futur désenclavement du quartier de Bourg Reynaud.
M. le Maire demande donc à l'assemblée de se prononcer sur cette acquisition. Accord à l'unanimité.

c) C.I.L. : Emprunts
Vu la demande formée par la S.A. d'habitations à loyer modéré DOMICIL et tendant à la garantie d'emprunts relatifs à 6 opérations :
- Les combes avec amélioration de 9 P.L.A.
- Rue Ste Claire avec amélioration de 3 P.L.A.
- Rue Deleuze avec amélioration de 3 P.L.A.
- Lot Deleuze/Le Rieu avec construction de 5 P.L.A.
- La Baume avec construction de 9 P.L.A.
- La Barrette Rouge avec construction de 3 P.L.A.

M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la garantie d'emprunt à la S.A. HLM DOMICIL.
Accord du Conseil à l'unanimité.

d) Acquisition terrains VESIAN pour régularisation :
M. le Maire informe l'assemblée du courrier de M. VESIAN concernant l'utilisation par la commune de terrains lui appartenant et n'ayant pas fait l'objet d'acquisition et cela depuis près de 20 ans.
Il s'agit des terrains utilisés pour le chemin d'accès au super Sisteron, du terrain utilisé pour la construction du réservoir d'eau et du terrain utilisé pour le chemin du Sivagnous.
Le montant de cette régularisation est estimé à 44.000 F par le service des domaines. M. le Maire indique au Conseil que comme il l'a déjà fait à d'autres occasions, il honorera l'accord verbal de ses prédecesseurs, en l'occurence M. FAUQUE et demande au Conseil de se prononcer sur ces acquisitions.
A l'unanimité l'assemblée donne un avis favorable à l'acquisition des parcelles de terrain appartenant aux consorts VESIAN, pour régularisation.

e) Affaire BLANC : acquisition lotissement Météline lot n° 1
Le conseil municipal à l'unanimité approuve sur proposition de M. le Maire le nouvel échéancier d'achat du lot n° 1 sur la zone Météline par la Société

f) Lotissement Météline : demande d'autorisation de revente lot n° 3 par Monsieur ROUSTAN.
M. le Maire donne connaissance du courrier qui lui a été adressé par M. ROUSTAN, acquéreur du lot n° 3 ayant pour objet la revente de ce terrain à un tiers.
Conformément à l'article 11 du cahier des charges, la revente d'un lot ne pourra se faire qu'après que la commune ait exercé un droit de préemption. M. ROUSTAN a demandé à la commune si elle entendait exercer son droit de préemption.
M. le Maire indique qu'il y aurait lieu d'y renoncer et de donner satisfaction à M. ROUSTAN.
Il demande l'avis du Conseil, celui-ci à l'unanimité renonce à son droit de préemption et donne satisfaction à M. ROUSTAN.

g) chemin de Montueri - Déclassement de 19 m².
M. le Maire indique au Conseil que compte tenu du parcellaire actuel et de l'usage strictement piétonnier du démarrage du chemin de Montueri, il apparaît souhaitable de procéder à un léger rectificatif parcellaire, à savoir, ripage vers le sud de l'assiette de ce chemin sur la parcelle BC 147, ce qui aurait pour effet de régulariser une situation de fait.
Pour permettre la réalisation de l'opération, il est nécessaire de déclasser 19 m² du chemin de Montueri. A cette fin une enquête publique devra être prescrite en Mairie.
M. le Maire demande l'avis du Conseil qui, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de déclassement et autorise M. le Maire à entamer la procédure.

h) Jury des Marres - Désignation de 2 conseillers municipaux.
M. le Maire rappelle que par délibération en date du 14/11/85, cinq conseillers municipaux ont été désignés pour siéger au jury du concours des Marres.
Il indique que le nombre de conseillers doit être de 6, M. MOUCHEZ ayant fait part de sa démission en raison de ses obligations professionnelles, il serait bon de le remplacer.
M. le Maire propose outre les conseillers municipaux siégeant au jury : MM. CHEILLAN et PAU.
Il demande l'avis du Conseil. Ce dernier donne son accord à l'unanimité.

i) SIVOM du Canton de Sisteron
M. le Maire rappelle que par délibération en date du 29/4/85 il avait été donné un avis favorable à la dissolution du SIVOM du Canton de Sisteron, créé en 1968, celui-ci n'ayant jamais fonctionné depuis sa création.
Cependant M. le Maire indique que ce SIVOM pourrait être utilisé dans divers domaines : travaux, demande de subvention, élaboration de projets en commun, etc... et qu'il y aurait lieu de revenir sur le principe de la dissolution. Il demande l'avis du conseil qui, à l'unanimité, se prononce pour le maintien du SIVOM du Canton de Sisteron.

j) Contrat famille - Approbation du bilan financier
M. le Maire rappelle que par convention en date du 20/5/85, la commune de Sisteron a confié à la Société Provençale d'Equipement (S.P.E.) l'étude animation d'un contrat famille sur le quartier de Beaulieu. Conformément aux dispositions de la convention, la S.P.E. a mené à bonne fin sa mission, il est donc demandé au Conseil d'approuver le bilan définitif de l'opération. Accord du Conseil à l'unanimité.
A cette occasion M. le Maire remercie et félicite Mme SCHWARZ pour l'excellent travail qu'elle effectue sur le quartier de Beaulieu.

k) Personnel communal : tableau indicatif des emplois communaux à temps complet au 1/1/86.
M. le Maire expose à l'assemblée les diverses modifications intervenues en 1985 dans le tableau des emplois communaux et rappelle les diverses nominations opérées en 1985.
Il demande l'avis du Conseil sur le tableau indicatif des emplois communaux à temps complet au 1/1/86 (la commission du personnel l'ayant étudié).

1) O.P.A.H. : Acquisitions Andrieu.
M. le Maire fait part au conseil de l'ordonnance d'expropriation rendue le 6/12/85 par M. le Juge de l'expropriation, déclarant exproprié pour cause d'utilité publique, l'immeuble cadastré AS 265 et rappelle que par jugement rendu le 30/4/85, le total des indemnités dûes par la commune de Sisteron aux héritiers de Mme ANDRIEU pour l'acquisition de l'immeuble ci-dessus défini a été fixé à 11 500 F.
En l'absence d'héritiers connues, M. le Maire indique qu'il y a lieu de consigner entre les mains de M. le Percepteur, la somme de 11 500 F représentant le montant des indemnités.
M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette affaire. Accord à l'unanimité.
m) Service Intercollectivités Territoriales d'Information et de Documentation des Alpes de Haute-Provence (SIID)
M. le Maire donne connaissance du compte rendu de la dernière assemblée générale du SIID ainsi que des statuts de cette association constituée en 1984 par le Conseil Général et des Communes du département.
Cette association a pour but d'assurer l'animation d'un service d'information et de documentation destiné à l'ensemble des collectivités locales du département.
Il serait souhaitable d'adhérer à cette association et d'y participer activement en tant qu'utilisateur du service, en désignant un conseiller municipal pour représenter la commune au sein de cette association.
A l'unanimité le conseil décide d'adhérer au SIID et désigner Mme JULIEN pour représenter la commune.
n) Syndicat Intercommunal d'Electrification SISTERON-VOLONNE - Remplacement de M. LARGILLIER.
M. le Maire fait part au Conseil de la démission de M. LARGILLIER en qualité de représentant du Conseil Municipal au sein du syndicat intercommunal d'électrification Sisteron-Volonne.
Il indique qu'il y a lieu de désigner un nouveau représentant. A l'unanimité le Conseil élit :
M. TEMPLIER et M. BREMOND comme suppléant.
M. le Maire informe l'assemblée du brillant avancement de M. LARGILLIER qui va être muté à Marseille en tant que délégué général de l'Union Patronale Région PACA
o) Exonération partielle Taxe Professionnelle. Cinéma Le Rex.
M. le Maire donne connaissance d'une lettre de la S.A.R.L. Cinéma Le Rex sollicitant une exonération partielle de la taxe professionnelle.
M. le Maire rappelle à l'assemblée que l'article 104 de la loi n° 83.1179 du 29/12/83 portant loi des finances pour 1984, laisse aux communes la possibilité d'exonérer partiellement dans la limite de 50 % certaines entreprises de spectacles cinématographiques.
Considérant que la SARL Cinéma Le Rex remplit les conditions pour bénéficier de cette exonération, M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer.
Le Conseil décide par 27 voix POUR et 2 abstentions d'exonérer de la taxe professionnelle à raison de 50 % la SARL Cinéma Rex.
p) Bibliothèque : demande de subvention à l'Office Régional de la Culture
M. le Maire expose qu'il est possible de bénéficier d'une subvention de l'Office Régional de la Culture pour l'acquisition de vitrines destinées à la présentation de livres ou d'objets de valeur à la bibliothèque municipale.
Il demande au conseil l'autorisation de solliciter une subvention pour l'acquisition de deux vitrines.
Accord du conseil à l'unanimité.
q) Conventions prêt salles Centre de Loisirs - Bâtiment Tivoli.
M. le Maire fait part des demandes de prêt de salles du Centre de Loisirs par diverses associations sportives.
Il indique que pour une meilleure utilisation des locaux et surtout un meilleur respect des règles de sécurité, il y aurait lieu de passer une convention avec les utilisateurs.
Il demande l'avis du Conseil qui, à l'unanimité, donne un avis favorable pour le prêt des salles et pour l'établissement des conventions à intervenir entre la ville de Sisteron et les associations sportives.
r) Vente matériels ancien abattoir.
M. le Maire fait part au conseil de la demande de M. GIRAUD J.Pierre relative à l'acquisition du frigo et machineries ainsi que la bascule à animaux vivants matériels de l'ancien abattoir dont la commune n'a plus usage.
M. le Maire indique que ce lot pourrait être vendu pour 11 500 F.
Il demande l'avis du conseil pour la vente dudit matériel à M. GIRAUD. Accord du Conseil à l'unanimité.
En second lieu M. le Maire indique au Conseil qu'il y aurait lieu de débarasser la ferraille non utilisée de l'ancien abattoir. Il fait part de la proposition de M. BALICKI, acheteur.
Il demande l'avis de l'assemblée, qui, à l'unanimité décide de lui vendre la ferraille.
s) Autoroute A 51 - Soutien à la commune de la BRILLANNE
M. le Maire donne lecture au Conseil de la délibération du Conseil Municipal de la commune de la BRILLANE en date du 9/10/85 relative au maintien d'un échangeur de la commune de la Brillanne dont l'importance est vitale, non seulement pour la commune, mais également pour les villes et villages environnants, dont Forcalquier et son arrière pays. Il indique qu'il est du devoir de la commune de Sisteron de se montrer solidaire de la commune de la Brillanne, considérant que le passage de l'autoroute dans une commune peut être catstrophique si certaines précautions ne sont pas prises.
M. le Maire demande donc l'avis du Conseil. Celui-ci se prononce à l'unanimité pour un soutien à la commune de la Brillanne.
t) Plan d'occupation des sols
M. le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du plan d'occupation des sols il est imposé, aux personnes qui construisent des habitations dans le centre ville, une place et demie de parking par habitation créée. Le propriétaire peut créer lui-même cette place et demie ou verser une redevance à la commune. Il reste cependant à fixer le montant de cette redevance dont le coût maximum ne doit pas dépasser 15 000 F.
La commission d'urbanisme propose un montant de la dite redevance. A l'unanimité le conseil fixe une redevance de 9.000 F.
u) O.P.A.H. - Aide communale
M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'une aide communale est attribuée aux personnes effectuant des rénovations de façade dans le périmètre de l'O.P.A.H., ceci depuis deux ans.
Afin de poursuivre cet effort, il apparait souhaitable de revaloriser les tarifs ainsi que de s'orienter vers l'attribution d'un complément au niveau des toitures et portes de valeur esthétique.
M. le Maire demande au Conseil sur la revalorisation des tarifs et sur le principe de création d'une aide aux réfections de toitures et aux portes de valeur esthétique. Accord du conseil à l'unanimité.
v) Délibération comptabilité
M. le Maire fait part des diverses délibérations à prendre au niveau comptable et demande au conseil de se prononcer. Accord du conseil à l'unanimité.
* Subvention exceptionnelle au SISTERON VELO.
M. le Maire expose au conseil que l'équipe Junior du Sisteron vélo étant engagée au critérium de ligue, cela entraine des frais supplémentaires importants de déplacement au delà du département alpin, (ces frais n'avaient pas été prévus lors du vote de la subvention annuelle).
Il demande donc au conseil de donner son avis sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Sisteron Vélo pour la saison 1985-86.
Accord du Conseil à l'unanimité.

Pour information :

* Locaux sociaux abattoir :
M. le Maire informe l'assemblée que l'appel d'offres des locaux sociaux a été ouvert le 7/1/86. Les offres sont en cours d'examen par l'ingénieur conseil. Le lot n° 1 a été déclaré infructueux, et une nouvelle consultation est faite auprès des entreprises locales. Les réponses seront connues le 31/1/85.
Il informe l'assemblée qu'une subvention de 300.000 F. a été accordé par le FIDAR.
* Une subvention du Conseil Général vient d'être attribuée à la commune pour l'aménagement des terrains de la ZAC, cette subvention s'élève à 438.960 F.
* Le cabinet d'architecture MOURIER vient de communiquer une esquisse du terrain MARCIEN, sur lequel va être édifié un lotissement (135 Lots).
* M. le Maire informe l'assemblée que le Conseil Général financera à raison de 25 % par an en trois tranches de 1 Million par an, la construction de la digue pour le futur plan d'eau qui doit être aménagé au quartier des Marres.

QUESTIONS

Mme JULIEN : demande où en est le projet de Pont Bascule.
Il lui est répondu que les prix ont été demandés à diverses maisons car le pont bascule qui est actuellement en fonction n'est pas réglementaire (il ne pèse que les camions sans remorque). Que malgré cela, en fonction depuis le 1er mai 1985, il a rapporté 12.000 F. Les cultivateurs et les marchands de bois en réclament un réglementaire.
Il existe deux possibilités :
- un pont bascule sera certainement réalisé par le SIVOM du Canton de Sisteron ce qui permettra d'obtenir certains avantages. M. le Maire propose de consulter les agriculteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 h.

© VILLE DE SISTERON

ANNONCES LÉGALES

SCP «Jean-Claude BUES Bernard LOMBARD»
Notaires Associés
04200 SISTERON

– – – – –

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

– – – – –

Suivant acte reçu par Me Bernard LOMBARD, Notaire associé à Sisteron, le 18 Janvier 1986, enregistré à Sisteron, le 28 Janvier 1986, Folio 35, Bordereau 15/2,

Madame Yvonne Josette THOLOSAN, commerçante, demeurant à Volonne (Alpes de Haute-Provence), quartier Sainte-Catherine, veuve en premières noces et non remariée de Monsieur Dominique GALLIANO,

A vendu à Monsieur Jean René WALKOWSKI, chauffeur dans les travaux publics et Madame Brigitte Jeanne TAMIETTI, Secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à Volonne, Rue de la Minoterie,

Un FONDS DE COMMERCE DE DROGUERIE, sis et exploité à Volonne, cours Jacques Paulon et pour l'exploitation duquel Mme Vve GALLIANO, née Yvonne THOLOSAN est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Digne, sous le numéro A 312 803 158.

Moyennant le prix principal de 50 000 Francs.

La prise de jouissance a été fixée rétroactivment au 1er Janvier 1986.

Les oppositions seront reçues à Sisteron, en l'Office Notarial de MMe Jean-Claude BUES et Bernard LOMBARD, Notaires Associés, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour la deuxième insertion
Signé : LOMBARD, Notaire

S.C.P. «Alain DURAND & Bernard MARTIN»
Notaires Associés
51, rue Carnot
05000 GAP

– – – – –

Suivant acte reçu part Me Alain DURAND, Notaire associé à GAP les 11, 16 et 25 janvier 1986, enregistré à Gap le 30 janvier 1986, Folio 92, Numéro 58/2.

Il a été constaté :

1) la fin à compter du 30 décembre 1985, de la location-gérance consentie par Monsieur ROLLAND Roger, demeurant à Sisteron à Monsieur COLOMBANI Jacques, suivant acte reçu par Me ISNARD, Notaire associé à Digne, le 8 Mars 1983, d'un fonds de commerce de bar-hôtel-restaurant situé à Sisteron, 22, Avenue de la Libération, connu sous le nom de «TOURING NAPOLÉON».

2) La location gérance à Monsieur PUT Rémy Régis Louis et à Madame RIVOIRA Noëlle, son épouse, demeurant à Valerne, quartier de l'Auche, du fonds de commerce ci-dessus pour une durée de trois ans à compter du 1er Janvier 1986, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique publication
Me DURAND, Notaire associé

S.A.R.L. S.M.T.P. «SOCIETE MISONNAISE DE TRAVAUX PUBLICS»

Société à Resp. Limitée
au capital de 50.000 F
Siège social : Quartier Tirasse
MISON - 04200 SISTERON

CONSTITUTION DE SOCIETE

NOMINATION DE GÉRANT

Suivant acte sous seing privé en date à MISON du 11 février 1986, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée :

OBJET : L'exploitation de tout fonds de commerce et d'une manière générale, de toute activité de travaux publics, travaux de génie civil et du bâtiment, travaux de démolition, prestation de service, travaux immobiliers, tous travaux accomplis au moyen du matériel de travaux publics et en fonction des qualifications du personnel.

DENOMINATION : S.A.R.L. S.M.T.P. «SOCIETE MISONNAISE DE TRAVAUX PUBLICS».

SIEGE SOCIAL : Quartier Tirasse à MISON - 04200 - SISTERON.

DUREE : Cinquante années à compter de son immatriculation.

APPORTS : Les associés ont fait apport à la société d'une somme de cinquante mille francs, uniquement en numéraire.

CAPITAL : Le capital a été fixé à cinquante mille francs divisé en cinq cents parts sociales de cent francs chacune.

Aux termes du même acte :

- Monsieur Pierre DORTET demeurant Route de l'Escale à 04290 - VOLONNE a été nommé premier gérant de la société pour une durée non limitée.

Deux exemplaires de cet acte seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, où la société sera immatriculée.

Le Gérant : Pierre DORTET

S.A.R.L. «UN P'TIT CREUX»
au capital de 20 000 F
18, Rue Manuel
04400 BARCELONNETTE

Délibérant en application de l'article 682 de la loi du 24.7.66 la collectivité des associés, après avoir examiné la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31.05.84, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 7.11.84 et faisant apparaître un actif net inférieur à la moitié du capital, a décidé la continuation de la société le 26.10.85.

SUD-EST CONSEILS
78, Rue d'Alembert
38000 - GRENOBLE

«DURANCE CHARPENTES»

Société à Resp. Limitée
au capital de 677 340 F.
Siège social aux MEES (A.H.P.)
Zone Artisanale

R.C.S. DIGNE B 950.075.036
SIRET : 950.075.036.00018 - 5572

NON RENOUVELLEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 octobre 1985, les associés ont décidé de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Marc PEGAZ FIORNET en qualité de Commissaire aux Comptes, venu à expiration le 31 décembre 1984.

LA GÉRANCE

AFIN QUE LA GAUCHE CESSE DE DECEVOIR CONTRE LA CRISE : VOTEZ COMMUNISTE

=-=-=-=-=-=

MM. Pierre GIRARDOT Technicien agricole, député honoraire, vice-président du Conseil général, Raymond PHILIPPE, ouvrier, secrétaire fédéral du P.C.F., Maire des MEES et le bureau de la section de SISTERON du P.C.F. nous communiquent :

• L'objectif central que poursuivent la droite et le parti socialiste à l'occasion du scrutin du 16 mars est d'installer en France un système d'alternance qui existe dans tous les autres pays capitalistes ou les partis de couleur différente se succèdent périodiquement au pouvoir pour continuer la même politique du capital.

• Il s'agit pour eux de s'installer dans une coopération durable à la direction du pays pour mettre en oeuvre la politique de la haute-finance et du patronat sur laquelle ils sont d'accord.

• Ils veulent le faire en 1986. Que ce soit au moyen de la «cohabitation» entre le Président de la république socialiste et un gouvernement de droite ou que ce soit plus ouvertement encore, par l'installation d'un gouvernement de cohalition droite-p.s.

• Tous est fait pour obscurcir cette perspective à vos yeux. Exemple : cette affiche du parti socialiste figurant un loup salivant sous le texte «Dis-moi jolie droite, pourquoi as-tu de si grandes dents ?»

• Plus les objectifs de l'U.D.F. et du R.P.R. ainsi que ceux du P.S. convergent, plus les nécessités de la campagne électorale les amènent à masquer ce fait en se combattant... dans les mots.

• Le P.C.F. dans la section de SISTERON notamment popularise ses propositions pour sortir de la crise en diffusant une brochure : «S'EN SORTIR C'EST POSSIBLE AVEC LE VOTE COMMUNISTE».

• Dans le même temps, M. BELLON lui même admet que le P.S. n'aura plus qu'un tiers des députés dans la prochaine assemblée. Les dirigeants socialistes ne cessent d'expliquer qu'ils ont l'intention de rester au pouvoir : qui va leur être possible de participer à un gouvernement qui serait soutenu par une majorité de députés. Quels députés ? Quels seraient leurs alliés dans ce gouvernement ? FABIUS dit : «Si le centre veut nous rejoindre, il le peut». JOSPIN au congrès de TOULOUSE : «Je compte sur le soutien d'éléments conservateurs».

• Ceux du centre, ces conservateurs qui sont-ils en France ? CHIRAC, LECANUET, GISCARD et BARRE ainsi que CHABAN. En fait la doite. Et dans les Alpes de Haute-Provence ? DELMAR, SPAGNOU, RINALDI mais aussi CABANE, VILLECROZE et QUEREL. Tous candidats du R.P.R. et de l'U.D.F. qui proposent de libérer les prix, de procéder à des dénationalisations, de privatiser deux des trois chaines de télévision, de multiplier les licenciements, de généraliser la flexibilité en faisant même la condition de toute création d'emploi.

• Le patronat français (C.N.P.F.) se réjouit de ce catalogue, c'est son programme, tout orienté vers la satisfaction de ses ambitions : Liberté de spéculer, liberté de licencier, liberté de surexploiter les travailleurs, liberté de s'accaparer l'information.

• Ce n'est donc pas pour des «primes» ni par hasard qu'au côté de M.M. DELMAR et SPAGNOU on trouve M. JEANMET, Président de l'Union patronale 04-05.

• Vous remarquerez que leur orientation n'est pas en rupture avec celles que le gouvernement FABIUS met en oeuvre actuellement, M. DELMAR Languit d'aggraver la situation. Son affiche est criante : «VIVEMENT DEMAIN»... Mais elle pourrait porter le mot d'ordre que JOSPIN a choisi pour sa campagne «Le 16 mars, ON CONTINUE»

• Face à ces préparatifs de coopération entre la droite et le P.S., voter communiste P. GIRARDOT et R. PHILIPPE est un enjeu de premier ordre.

• On vote communiste d'abord pour avoir la garantie de bénéficier du parti, des élus sur lesquels on pourra compter quoiqu'il arrive et se donner les moyens d'être plus et mieux détendus. C'est voter contre la droite et empêcher demain sa coopération avec le P.S. c'est voter à Gauche pour une bonne politique.

LE RÊVE PASSE ...

★★★★★★★★★

L'autre nuit, je rêvais ...

Je rêvais qu'un Ministre m'avait écrit. A moi ! Quelle fierté !

Plus précisément, c'était le Ministre des P.T.T. Il s'agissait d'une lettre fort aimable, empreinte de la plus entière courtoisie. Ce service d'Etat se mettait à mon entière disposition avec beaucoup d'auto satisfaction en m'apportant sur un plateau tout ce que l'on peut espérer dans ce domaine particulier grâce à de multiples services sophistiqués et à la pointe du progrès.

Le réveil a été douloureux ...

Je me suis vu le mercredi 12 février à 15 h me présentant pour la unième fois avec quelques paquets déjà timbrés et prêts pour l'expédition puisque toujours les mêmes, au «passe-colis» de la main de la préposée au guichet.

Après quelques minutes d'attente : «S'il vous plait Madame, voulez-vous appuyer sur le bouton ?».

- «VOUS N'AVEZ QU'A ATTENDRE VOTRE TOUR COMME TOUT LE MONDE ...».

Ce n'était plus un rêve, mais la dure réalité journalière ...

CANDIDE

ETAT CIVIL

DU 3 AU 10 FEVRIER 86

=·=·=·=

NAISSANCES :

• *Céline Rose Marie, fille de Manuel CANO et de Nathalie Marie-Ange TRAVERSO domiciliés à SISTERON.*

• *Julie Laure Andrée, fille de Patrick Raymond Paul GONDRAN, et de Claude Régine Marie-Pierre ROZE domiciliés à CRUIS.*

• *Aurélie Aimée Lise, fille de Jacky CLaude MARTIN, et de Odette Aimée Elisabeth BOYER domiciliés à LE CAIRE.*

DÉCÈS :

• *Antoine CANAVAGGIO, 78 ans, domicilié à CHATEAU-ARNOUX.*

• *René Marius AURIC, 64 ans, domicilié à LA MOTTE DU CAIRE*

• *Maria Julia Eva VINCENT veuve GAY, 77 ans, domiciliée à VOLONNE*

• *Louis Pascal BERNARD, 66 ans, domicilié à SALIGNAC.*

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE PROVENCE-COTE D'AZUR-CORSE

Nouvelle Assemblée Nouveau Bureau

=-=-=-=-=-=-=-=

Celui-ci pour les années 1986 à 1988, est ainsi composé :

PRESIDENT : M. Marcel HENRY, C.C.I. de Toulon et du Var.

VICE-PRESIDENTS : M. Alexandre LAUGIER, Président C.C.I. d'Arles, M. Pierre ROUX, Président de la C.C.I. de Gap et des Hautes-Alpes ; M. Henri MERCIER, Président de la C.C.I. de Marseille ; M. Edouard CUTTOLI, Président de la C.C.I. d'Ajaccio-Sartène ; M. Maurice ESTEVE, Président de la C.C.I. de Nice et des Alpes Maritimes ; M. Claude MEIFFRET, Président de la C.C.I. de Toulon et du Var ; M. Jackie GAGE, Président de la C.C.I. de Digne et des A.H.P.

VICE-PRESIDENT-SECRETAIRE : M. Paul NATALI, Président de la C.C.I. de Bastia-Corte-Balagne

VICE-PRESIDENT-TRESORIER : M. Maurice BOUCHET, Président de la C.C.I. d'Avignon et du Vaucluse.

LE SECOURS + CATHOLIQUE +

La solitude ça existe. La solidarité aussi !

SECOURS CATHOLIQUE

Président : André AUMONIER
Secrétaire Général : Michel FAUQUEUX
Aumônier Général : M. L'Abbé Pierre MOLIN
Conseil d'Administration : 21 membres.

• **106 délégations** *(représentation diocésaine ou départementale)*
• **10 Cités-Secours** *(lieux d'accueil et d'entraide spécialisés)*
• **900 permanents**
• **52000 Bénévoles**
1.205.000 donateurs *dont 1.050.000 abonnés au mensuel «Messages»*
• **535000 situations de pauvreté** *accueillies en 1984 par les 1.380 permanences d'accueil des délégations.*
• **8000 enfants** *suivis et parrainés en 1985 dans le cadre des Mesures Pauvreté-Précarité*

Le Secours Catholique, c'est aussi le lien permanent avec 117 Caritas dans le monde.

DECISIONS D'ACTIONS AU LIBAN POUR 1986

Programme de 20 000 000 de Francs, comprenant :

1) 100 maison préfabriquées pour 100 familles libanaises : **BUDGET 5 000 000 F**

2) 3000 enfants scolarisés (une année de scolarité prise en charge à 100 %) : **BUDGET 10 000 000 de Francs**

3) Poursuite des programmes de réparation de logements, d'équipement de centres d'hébergement, d'aide aux orphelins et de réhabilitation économique : **BUDGET 5 000 000 de Francs**

Chaque délégation départementale du Secours Catholique prendra à sa charge la scolarisation de 30 enfants et la construction d'une maison pour une famille libanaise. La réalisation du programme sera ainsi assurée grâce à la réunion des efforts de toutes les régions de France. Ce nouveau programme complète le programme de 85 de 8 500 000 F.

© VILLE DE SISTERON

VILLE DE SISTERON - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

MUTECO la mutualité économique

• CHIRURGIE
— Prise en charge du ticket modérateur
— Libre choix de l'établissement et du praticien
• HOSPITALISATION MÉDICALE : Prise en charge du ticket modérateur
• FORFAIT HOSPITALIER à 100 % pendant 90 jours
• MALADIE : Remboursement à 100 % de tous les soins pris en charge par la Sécurité Sociale
• COTISATIONS TRIMESTRIELLES (complément. S.S.)
- de 50 ans .. 210 F ★ 50 à 60 ans .. 315 F ★ + de 60 ans .. 420 F

caisse chirurgicale et médicale mutualiste des alpes

SISTERON : place de la république, tél. 92.61.07.71 ★ **DIGNE :** rue a. richard, tél. 92.31.13.43

CABINET FABRY

=== 1, rue de l'Eglise ===
04190 LES MÉES - 92.34.08.79

PEYRUIS Maison à rénover avec jardinet et dépendances. Prix 120.000 F.H.T

LES MEES maison de village à rénover à partir de 107.500 F. H.T.

LES MEES nombreux terrains constructibles à partir de 90 F. H.T.

MALIJAI belle remise sur 2 niveaux, prix H.T. : 32.400 Frs

MALIJAI appartement T4 tout confort + cave. Prix 213.000 F. H.T.

LES MÉES Remise à deux niveaux transformables en maison d'habitation, Prix 48.600 F. H.T.

MALIJAI Maison de Village tout confort. Prix 160.500 F. H.T.

MONTFORT Villa T5, tout confort sur 1.115 m² de terrain, prix à débattre

MALIJAI maison de village tout confort T4. Prix 160.500 F. H.T.

DIGNE maison de village transformable en quatre studios + grenier aménageable + cave donnant sur rue. Prix à discuter.

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

M. Jean-Paul DUFFES
2, Rue Boucherie
04190 LES MEES
Tél. 92.34.09.94

★ DEVIS GRATUIT ★
• *CONSTRUCTION TRADITIONNELLE* •
★★ *RESTAURATION DIVERSE* ★★

«L'HÔTEL TOURING»
AUBERGE NAPOLÉON

SUPER SOIRÉE DANSANTE
SAMEDI 22 FÉVRIER à 20 h 30
FONDUE BOURGUIGNONE 100 F/pers. tt compris
VOLONNE - Réservations seulement 92.64.07.54

COMMUNIQUE DE PRESSE

Législatives 1986 : Jean-Claude GAUDIN soutient la candidature de Jean CABANNE

«Je viens dans le département des Alpes de Haute-Provence soutenir la candidature de Jean CABANNE, le 1er mars avec Raymond BARRE et le 8 mars toute la journée.

Jean CABANNE, Maire de Manosque, conseiller général depuis 18 ans, est un homme d'honneur. Je le soutiens de toutes mes forces. Il représente mes idées, c'est un libéral, un démocrate chrétien. Ensemble, avec Lucien VILLECROZE, avec M. DUCOFFE, avec M. GALIZI et d'autres amis du conseil général, nous allons faire gagner les idées libérales dont la France a besoin pour demain».

Telle est la déclaration de Jean-Claude GAUDIN au micro de Radio Mont d'Or.

Catherine DAUMAS

AVIS DE PRESSE

★★★★★★★

ESSENCE AGRICOLE DETAXEE

Les personnes intéressées par les bons d'essence détaxés, sont priées de se présenter au Secrétariat de la Mairie pour retirer les imprimés de déclaration. La date limite de dépôt des demandes est fixée au 28 Février 1986.

ASSOCIATION DES HABITANTS D'ENTREPIERRES

Riverains du Rieu et Amis

COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION DU 8 FEVRIER 86

Nous vous remercions d'être venus très nombreux et vous prions d'excuser quelques absents empêchés soit pour causes de maladie ou professionnelle.

Le fait nouveau qui nous a amené à vous réunir aujourd'hui est le dépôt du dossier en Préfecture le 7 JANVIER 1986 par la STE ATOCHEM et SAESI.

Nous avons rencontré diverses personnalités à savoir M. SPAGNOU, Conseiller Général de notre canton ; M. le président Conseil Général ; Les Chefs des différents groupes du Conseil Général ; M. le Président de la 2e commission du Conseil Général (Equipement, Environnement). D'autre part, nous avons adressé une correspondance à M. le Sénateur et à M. le Député de la 1e Circonscription aux 32 Conseillers Généraux et les 6 Maires des communes voisines. Aux 24 membres des 12 Communes du Syndicat Intercommunal pour le traitement des ordures ménagères, dans le Sisteronnais.

Des rappels ont été adressés à tous ceux qui n'ont pas encore répondu. A toutes ces personnalités responsables à des niveaux différents, nous avons expliqués nos préoccupations, et soutenu quand cela a été nécessaire et possible, même pendant plusieurs heures, notre point de vue avec fermeté, en citant tous les désagréments qui seraient à supporter par les membres de notre Association.

Nous avons légèrement commenté et conseillé la lecture d'un article très édifiant paru dans la revue «SCIENCES ET VIE» de FEVRIER 86 intitulé «Les Poubelles de l'Industrie débordent».

Nous savons que SAESI est chargée du traitement des déchets industriels (liquides et solides), pour une partie importante de la région SUD EST ce qui nous permet de penser que des déchets provenant d'ailleurs peuvent venir finir leurs courses au fond de la dite décharge. Nous avons eu le plaisir de constater la motivation de nos adhérents dont certains ont fait des suggestions que nous avons enregistrées et dont il sera tenu compte.

Prochainement et en fonction de l'évolution de la situation nous vous tiendrons au courant.

FRANÇOIS MASSOT INTERVIENT EN FAVEUR DE L'AUGMENTATION DE L'I.S.M.

==========

Cette année encore, François MASSOT est intervenu auprès de Monsieur René SOUCHON, Ministre délégué chargé de l'Agriculture et de la forêt, afin d'interpeller ce dernier sur les difficultés que rencontrent les agriculteurs des Alpes de Haute-Provence.

Satisfaction aura été donnée puisque voici la réponse que René SOUCHON a faite à notre député :

«Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur les difficultés que rencontrent les éleveurs de votre département, en insistant pour que des dispositions appropirées soient arrêtées afin d'y remédier.

Il m'est agréable de vous faire connaître que pour poursuivre l'effort engagé l'an dernier, de revitalisation de la zone de montagne et des zones défavorisées, de nouvelles mesures viennent d'être décidées pour l'hivernage 1985/1986 en matière d'indemnités spéciales montagne :

- *pour les éleveurs d'ovins, de bovins, de caprins et d'équins des zones de montagne, de piedmont et défavorisées simples, les taux moyens progressent de 3 % (sauf pour le cas particulier des zones sèches évoqué ci-après).*
- *l'indemnité en faveur des éleveurs installés en zone de haute montagne et la zone sèche, en recherchant sur celle-ci un impact particulier sur les exploitations de petite taille.*

Je rejoins ainsi tout à fait les préoccupations que vous m'aviez exposées.

Vous trouverez ci-joint un tableau récapitulant l'augmentation des taux moyens de l'I.S.M. pour l'hivernage 1986.

Veuillez croire, Monsieur le Député, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

René SOUCHON»

Il faut rappeler d'ailleurs que dès le mois de septembre François MASSOT avait pu annoncer à 4 communes du département des Alpes de Haute-Provence situées à plus de 1000 m d'altitude qu'elles avaient été classées en zone de haute montagne, permettant ainsi l'augmentation de l'Indemnité Spéciale de Montagne.

S'il est vrai que la population agricole des Alpes de Haute-Provence est peu nombreuse, il n'en demeure pas moins qu'elle ne doit pas tomber dans l'oubli des ministères parisiens et François MASSOT y a toujours travaillé avec attachement et persévérance.

© VILLE DE SISTERON

SPORT 2000
SOLDES
SISTERON SPORT 2000
137, avenue Paul Arène, tél. 92.61.31.55
04200 SISTERON

Le Tennis-Club Sisteronais

organise pour les vacances de février des stages de tennis jeunes et adultes. Possibilité de cours en salle.

Pour tous renseignements, téléphonez au moniteur,
Eddie GABET,
tél. 92.64.17.71

UNION AÉRIENNE SISTERON-DUANCE des aménagements indispensables et urgents !

L'U.A.S.D. a enregistré en 1985 une baisse de fréquentation due principalement au manque de commodités qui sont normalement offertes aux usagers et notamment aux étrangers.

En effet, l'absence de sanitaires est cruellement ressentie et par rapport à 1984, 54 % d'étrangers B1 ont déserté la plateforme qui enregistre pour l'activité générale 32 % de baisse, seule la catégorie Français individuels est en hausse de 68 %.

Lors de l'assemblée générale, M. Daniel SPAGNOU maire et conseiller général rappelait l'importance de l'aérodrome de VAUMEILH pour l'économie sisteronaise et annonçait qu'un compromis venait d'être signé entre la commune de Sisteron et la chambre de commerce pour reprendre les choses en main et effectuer les travaux nécessaires pour les vacances de Pâques ou tout au moins pour le prochain été.

Du côté du conseil d'administration, M. Joseph GALLEGO a été élu président, M. BOURNIQUEL vice-président, M. Eugène DELMAS secrétaire général, M. Jean JULIEN secrétaire adjoint, M. Bernard GREGOIRE trésorier, M. Jean BATY trésorier adjoint, M. André ROUSSELET responsable des remorqueurs, MM. Philippe MICHELON et Jean-Christophe JULIEN membres.

Photo R. BRIOIS : le nouveau bureau de l'U.A.S.D.

Souhaitons que l'Union Aérienne Sisteron Durance et l'aérodrome de Vaumeilh retrouvent rapidement leurs places de premiers dans le monde du vol à voile.

SKI-CLUB SISTERONAIS

★=★=★=★=

Le bureau informe ses adhérents que des forfaits «journée» pour les remontées mécaniques de PRA-LOUP, LE SAUZE, SERRE-CHEVALIER sont en vente dans les magasins de sports (André Sports, Sport 2000, Sports Loisirs) ainsi qu'aux permanences du Ski-Club au Tivoli.

TARIF GROUPES au lieu du tarif individuel sur les stations citées ainsi que RISOUL sur justificatif aux caisses (carte neige prise au Ski-Club de Sisteron).

SKI DE FOND ET SOLEIL

avec le Foyer d'Animation du Jabron

= + = + = + =

Vous désirez un grand bol d'air pur.

Vous voulez faire un peu d'exercice.

Vous recherchez de la neige, un cadre sympa, éventuellement des repas chauds.

Alors venez nous voir à un quart d'heure de Sisteron, au Jas des Bailles, au dessus de Valbelle, dans le Jabron.

Le gîte d'étape ouvert en permanence depuis janvier vous propose 20 km de pistes tracées pour le ski de fond, des balades au milieu de la forêt de Lure, du matériel de fond, de randonnée, raquettes et luges sur place, parking déneigé à proximité (50 m).

La possibilité d'accueil de groupes, des tages, d'écoles et bien sûr des animations et sorties à la carte.

Le gîte d'étape du Jas des Bailles est une des réalisations du dynamique foyer d'animation du Jabron.

Nous souhaitons qu'il contribue au développement de la vallée et à l'effort réalisé pour le tourisme et pour la vie associative.

Venez nous voir, renseignements tous les jours au
92.61.21.46 ou 92.61.07.57

CENTRE MUNICIPAL DES LOISIRS ET DE LA JEUNESSE DE SISTERON

****

SEMAINE DU 17 AU 20 FÉVRIER 1986

• LUNDI

de 14 h à 17 h ..... *Macramé*
de 15 h à 20 h ..... *Dessin-peinture adultes*
de 17 h 15 à 19 h 15 ..... *Danse jazz*
de 18 h 15 à 19 h 30 ..... *Yoga*
de 18 h 30 à 21 h ..... *Culturisme*
de 19 h à 21 H ..... *Karaté (salle de judo)*

• MARDI

de 14 h à 16 h ..... *Initiation photo (adultes)*
de 14 h à 17 h ..... *Peinture/Soie*
de 16 h 30 à 18 h ..... *Ludothèque*
de 17 h à 18 h ..... *Danse jazz*
de 17 h 15 à 18 h 30 ..... *Développement photos (enfants)*
de 18 h 30 à 21 h ..... *Culturisme*
de 19 h 30 à 22 h ..... *Théâtre adultes*

• MERCREDI

de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h ..... *Ludothèque*
de 11 h à 12 h ..... *Théâtre enfants*
de 13 h à 19 h ..... *Danse jazz*
de 14 h à 18 h ..... *Dessin-peinture enfants*
de 19 h à 21 h ..... *Karaté*

• JEUDI

de 14 h à 16 h ..... *Couture finition chemisier-robe*
de 17 h à 20 h ..... *Danse jazz*
de 18 h 30 à 21 h ..... *Culturisme*
de 18 h 30 à 19 h 45 ..... *Yoga (niveau moyen) pour tous*
de 19 h 45 à 20 h 45 ..... *Yoga (niveau avancé)*
de 19 h 45 à 20 h 45 ..... *Danse sacrée*
de 20 h à 22 h 30 ..... *Peinture/Soie*
de 20 h à 23 h ..... *Développement photos et montage diapos*

• SAMEDI

de 16 h à 18 h 30 ..... *Chiffres et lettres*

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat du centre municipal, bât. Tivoli : lundi de 14 h à 18 h 30, mardi et mercredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30, vendredi de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30.

ACTIVITÉS CUISINE-PÂTISSERIE

miam miam miam miam miam

A partir du 19 février, l'atelier déguisement fait place à l'activité cuisine-pâtisserie. Renseignements et inscriptions à la Ludothèque.

Eclaireuses Eclaireurs de France

DEVENEZ ANIMATEUR

Les éclaireuses et éclaireurs de France, de Toulon, organisent des stages de perfectionnement B.A.F.A. en vue d'obtention du Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur.

— Un stage de perfectionnement à option ARTISANAT - EXPRESSION du 24 février au 1er mars 1986, coût 950 F.

— Un stage de spécialisation ENFANTS ET ADULTES INADAPTÉS du 29 mars au 2 avril 1986, coût 950 F.

— Un stage B.A.F.A. théorique du 3 au 9 avril 1986, coût 1170 F.

Ces stages ont lieu à Saint-Raphaël et le nombre de place est limité. Pour tous renseignements ou modalités d'inscription, téléphoner au 94.89.44.53 ou écrire aux Eclaireuses et Eclaireurs de France, 27, boulevard de Strasbourg, Toulon.

JUDO CLUB SISTERONAIS

/-/-/-/-/

Dimanche 2 février s'est déroulé à Fréjus un passage de grade féminin. A cette occasion, Mlle Pascale LERUSSI a marqué les points qui lui manquait pour être ceinture noire. Elle devient ainsi la première féminine du club à pouvoir ceindre cette ceinture, enviée de tout judoka, autour de son kimono.

Rappelons que Pascale a commencé le judo en 1979 à Laragne avec son professeur Georges ANDRE. Celui-ci s'apercevant rapidement des qualités de combattante de son élève lui proposait de venir s'entrainer au club de Sisteron, en plus de celui de Laragne.

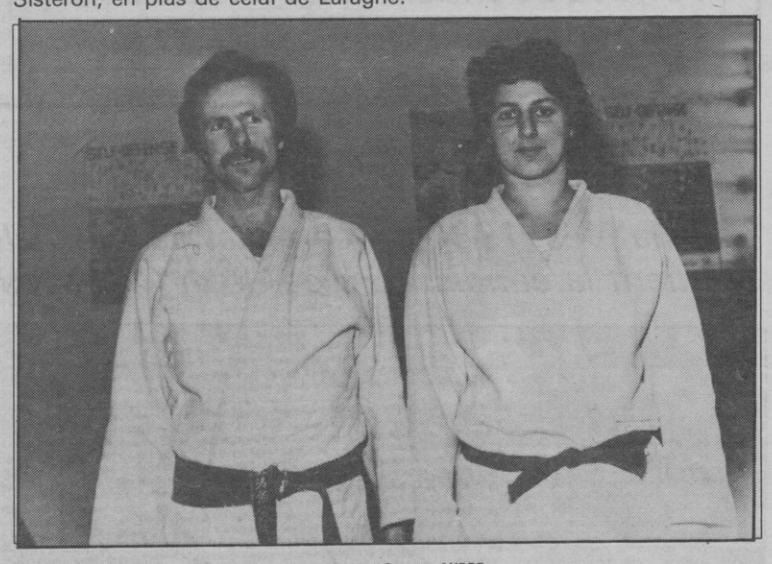

Photo R. BRIOIS : Pascale LERUSSI avec son professeur Georges ANDRE.

Le sérieux de son entrainement lui permit en 1982 d'être qualifiée pour les championnats de France junior à Paris où elle se classait 7e. Ensuite, pendant deux ans ayant repris sa licence, elle laissait un peu «tomber». Cette année, elle revint sérieusement, sa ceinture noire le prouve et est décidée à continuer la compétition.

FOOTBALL CORPO
Résultats de la semaine du 3 au 6 fév.

«+» «+» «+» «+»

SALARIÉS AGRICOLES / GTME I : 6-2
MOULLET / HOPITAL : 5-5
MUNICIPAUX / SAPCHIM II : 3-1
MONTLAUR / GTME II : 5-2

• Prochaines rencontres du 10 au 13 février

10.02 : MUNICIPAUX / SAPCHIM I : 18 h 30
10.02 : ÉQUIPEMENT / MONTLAUR : 20 h
12.02 : GTME I / HOPITAL : 20 h
12.02 : SALARIÉS / MOULLET : 19 h
13.02 : INTERMARCHÉ / COMMERÇANTS : 20 h
13.02 : GTME II / SAPCHIM II* : 19 h
Arbitrage : SAPCHIM II sauf * COMMERÇANTS

© VILLE DE SISTERON

RADIO LAVANDE EMET A NOUVEAU A SISTERON SUR 92.4 FM

★ RADIO-LAVANDE ★

nouvelles émissions sur Radio-Lavande

tous les lundis de 10 h à 11 h
A nous 2 la Pause Café

tous les jours sauf lundi et dimanche
La B.D. à 9 h 30 : «La Ballade des Daltons»

tous les jeudis à partir de 13 février et à partir de 23 h
«Pourquoi par la Tendresse» en compagnie de P. BUCHER le 1er invité : Jean DASQUE, thème de l'émission : ce qui a marqué l'invité au cours de son adolescence, en tant qu'adulte, les musiques, les souvenirs, les Faits, les points d'encrage, la personnalité cachée de l'invité, bien d'autres choses, mais pour en savoir plus, accompagnez vous dans «Pourquoi par la Tendresse» à partir de 23 h le jeudi, sur Radio-Lavande.

11 h 30 - 12 h 30 tous les jours sauf dimanche
Les Jeux Boules de Neige en Compagnie de Chriss & Philippe

★ RADIO-LAVANDE ★

=★=★= Samedi 8 Février =★=★=
en direct du Pays de : BARCELONNETTE !!
sur place : **Roland - Fabien - Alain**
aux Studios :
- Régie : **Philippe DELETANG**
- Animation : **Chriss ALESSANDRI**

=★=★= Samedi 15 Février =★=★=
en direct du Pays de : MANOSQUE !!
chez BARRAS PROVENCE !!
sur place : **Claude - Chriss - Alain**
aux Studios :
- Régie : **Joël FOURNIER**
- Animation : **Fabien LEROY**

=★=★= Samedi 22 Février =★=★=
en direct du Pays : des MEES !!
à la COOPÉRATIVE DU PLAN et des MEES !!
sur Place : **Roland - Fabien - Alain**
aux Studios :
- Régie : **Philippe DELETANG**
- Animation : **Chriss ALESSANDRI**

=★=★= Samedi 1er Mars =★=★=
en direct du Pays de : DIGNE-LES-BAINS !!
au CENTRE DESMICHELS !!
sur place : **Claude - Chriss - Alain**
aux Studios :
- Régie : **Joël FOURNIER**
- Animation : **Fabien LEROY**

=★=★= Samedi 8 Mars =★=★=
en direct de Pays de : SISTERON !!
depuis l'HÔTEL DE VILLE !!
sur place : **Roland - Fabien - Alain**
aux Studios :
- Régie : **Philippe DELETANG**
- Animation : **Chriss ALESSANDRI**

=★=★= Samedi 15 Mars =★=★=
en direct du Pays de : FORCALQUIER !!
depuis l'HÔTEL DE VILLE !!
sur place : **Claude - Chriss - Alain**
aux Studios :
- Régie : **Joël FOURNIER**
- Animation : **Fabien LEROY**

RADIO LAVANDE EMET EGALEMENT
le Dimanche toute la journée

DESSAUD Frères

Electricité générale - Chauffage électrique
Installations domestiques, agricoles et industrielles

Les Grandes Blaches
MISON

= = Téléphone : 92.61.08.03 et 92.61.41.73 = =

Propriétaire du titre : M. Gérard SEGOND
Locataire gérant : Société de Presse et d'Edition des Alpes du Sud, S.A.R.L. au capital de 2.000 Francs dont le siège est : GAUBERT - 04000 DIGNE pour une durée de 50 années.
Gérant de la société : Monsieur Gérard SEGOND
Tirage : 1.750 exemplaires chaque semaine.
Commission Paritaire des Agences de presse N° 53442

TF1

★★★★ SAMEDI 15 FÉVRIER ★★★★
12.04 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 La séquence du spectateur
14.20 Matt Houston : «le robot perd la tête» avec L. HORSLEY, P. HENSLEY (7/8)
15.15 Dessin animé : «Astro le petit robot»
15.45 Tiercé à Vincennes
15.55 Temps X
16.50 Série : «Blanc bleu rouge» avec C. WODETZKY, V. DELBOURG
17.50 Trente millions d'amis
18.30 Auto-Moto
19.05 Les trois premières minutes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.40 Film : «Le coeur du voyage» avec T.TREMOUROUX, M.LAMOTTE
22.15 Droit de réponse
00.00 Une dernière
00.15 Ouvert la nuit : «les incorruptibles»

★★★ DIMANCHE 16 FÉVRIER ★★★
10.30 Le jour du Seigneur
12.02 Télé-Foot 1
13.00 Le journal à la une
13.25 «Starsky et Hutch» (n°2/13) (Terreur sur les docks) avec P.M. Glaser, D. Soul
14.20 Les habits du dimanche
15.05 Dess. an. «alice aux pays des merveilles»
15.45 Sports dimanche
16.45 Scoop à la une
17.35 Les animaux du monde
18.05 Pour l'amour du risque : «des témoins génants» avec R. Wagner, S. Powers
19.00 7/7 le magazine de la semaine
20.00 Le journal
20.35 Film : «le crabe-tambour» avec J. ROCHEFORT, C. RICH
22.35 Sports dimanche soir
23.35 Une dernière

★★★★★ LUNDI 17 FÉVRIER ★★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : Dallas (1ère partie) avec B. BEL GEDDES, J. DAVIS, P. DUFFY, L. GRAY, L. HAGMAN
14.35 Film «Rio Verde» avec D. MARTIN
16.25 Croque vacances
17.25 Série : «Les aventures de Pinocchio» (n° 6)
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Huit ça suffit»
19.10 la vie des botes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Spécial Etoiles et Toiles, 50e anniversaire Film : «le jour se lève» avec J. LAURENT
22.50 Film : «les amants du capricorne» avec I. BERGMAN, J. COTTEN, M. WILDING
00.50 Film : «Dainah la metisse» avec H. BENGLIA, C. VANEL

★★★★★ MARDI 18 FÉVRIER ★★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : «Dallas» où est passé le petit john
14.35 Transcontinental
16.05 Rendez-vous des champions
16.25 Croque-vacances
17.25 Série : «Salvator et les mohicans de paris»
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Huit ça suffit»
19.10 La vie des botes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 «Allo ! Oui ? j'écoute !» avec J. MAILLAN, M.C. ACHARD
21.45 Documentaire : «les battants»
22.40 Une dernière

★★★★ MERCREDI 19 FÉVRIER ★★★★
12.02 Emission : «Tournez... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Emission : «vitamine»
15.50 Film : «Hirondelles et amazones»
17.25 Série : «Salvator et les mohicans de paris»
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Huit ça suffit»
19.10 La vie des botes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.40 Série : «Grand Hôtel»
21.35 Contre-Enquête
22.35 Performances
23.05 Une dernière

★★★★★ JEUDI 20 FÉVRIER ★★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : Dallas «le diagnostic»
14.35 Documentaire : «les animaux du monde»
15.05 A votre service
15.25 Quarté en direct de Vincennes
15.35 A cœur ou à raison
16.25 Croque-vacances
17.25 Série : «Salvator et les mohicans de paris»
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Huit ça suffit»
19.10 Jeunesse : «la vie des botes»
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 «Partis de campagne»
21.50 Intrigues : «Maitre du jeu» avec A. DOBIE
23.05 Une dernière

★★★★ VENDREDI 21 FÉVRIER ★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : Dallas «le secret»
14.35 Temps libres
16.00 Série : «au nom de la loi»
16.25 Croque vacances
17.25 Série : «Salvator et les mohicans de paris»
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Huit ça suffit»
19.10 Jeunesse : «la vie des botes»
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Le jeu de la vérité : «Elton JOHN»
22.20 Le vignoble des maudits avec M. ARDOF, L. MASSARI
23.15 Une dernière
23.35 Ouvert la nuit

A2

★★★★ SAMEDI 15 FÉVRIER ★★★★
12.00 A nous deux
12.45 Antenne 2 midi
13.25 Série : «Cosmos 1999»
14.15 Récré A2
14.50 Les jeux du stade
17.15 Les carnets de l'aventure
18.00 Série : «les mystères de l'ouest»
18.50 Jeu «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Jeu : «La trappe» par J.P. FOUCAULT
20.00 Le journal
20.35 Champs Elysées
21.55 A. Hitchcock présente : «L'extra-terrestre»
22.25 Les enfants du rock
23.30 Edition de la nuit
23.45 Les enfants du Rock (suite)

★★★ DIMANCHE 16 FÉVRIER ★★★
10.00 Récré A2 Dimanche
11.30 Entrez les artistes par Jacques MARTIN
12.45 Antenne 2 midi
13.20 Tout le monde le sait
14.30 Série : «Magnum» avec T. SELLECK
15.20 L'école des fans
16.15 Le kiosque à musique
17.00 Film : «Les cinq dernières minutes»
18.30 Stade 2
19.30 Feuilleton : «Maguy» avec R. VARTE
20.00 Le journal
20.35 Les enquêtes du Commissaire Maigret
22.20 Projection privée
23.00 Musiques au coeur
23.45 Edition de la nuit

★★★★★ LUNDI 17 FÉVRIER ★★★★★
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «la vallée des peupliers»
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : «Chateauvallon» (21)
16.00 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
18.00 Ma sorcière bien aimée
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Jeu : «La trappe» par J.P. FOUCAULT
20.00 Le journal
20.35 Série : «A l'est d'Eden» avec T. BOTTOMS, J. SEYMOUR
22.10 Magzine médical : «les jours de notre vie»
23.10 Edition de la nuit

★★★★★ MARDI 18 FÉVRIER ★★★★★
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton «la vallée des peupliers»
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : «Châteauvallon»
16.00 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
18.00 Série : «Ma sorcière bien aimée» (19)
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Jeu : «La trappe» par J.P. FOUCAULT
20.00 Le journal
20.35 Cinéma : «French connection» avec G. HACKMAN, J. DOYLE
22.30 Cinémas, cinémas
23.20 «Johny Staccato» avec J. Cassavetes
23.45 Edition de la nuit

★★★★ MERCREDI 19 FÉVRIER ★★★★
9.00 Récré A2 matin par Dorothée et Jacky
12.00 Midi informations - météo
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «la vallée des peupliers» (33)
14.00 Film : «l'homme qui savait»
15.45 Récré A2 mercredi
17.00 Terre des bêtes
17.30 Super platine
18.00 Série : «Ma sorcière bien aimée»
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Jeu : «La trappe» par J.P. FOUCAULT
20.00 Le journal
20.35 L'heure de vérité : «Lionel JOSPIN»
21.55 Le dossier d'alain DECAUX
23.10 Edition de la nuit

★★★★★ JEUDI 20 FÉVRIER ★★★★★
11.35 La télévision des téléspectateurs
12.00 Midi informations - météo
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «La vallée des peupliers»
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : «Hôtel»
16.00 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
18.00 Ma sorcière bien aimée
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Jeu : «La trappe» par J.P. FOUCAULT
20.00 Le journal
20.35 Film : «La folie des grandeurs» avec L. DE FUNES, Y. MONTAND
22.20 Actions
23.40 Edition de la nuit

★★★★ VENDREDI 21 FÉVRIER ★★★★
12.00 Midi informations - météo
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «la vallée des peupliers» (35)
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : «Hôtel»
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2 : «super doc», «Latulu et lireli»
18.00 Ma sorcière Bien aimée
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Jeu : «La trappe»
20.00 Le journal
20.35 Série : «un seul être vous manque» (3)
21.30 Apostrophes
22.45 Edition de la nuit
22.55 Ciné-club : «la chute de la maison Usher» J. DEBUCOURT, M. GANCE

FR3

★★★★ SAMEDI 15 FÉVRIER ★★★★
14.30 Métiers d'avenir
16.15 8e Festival du court-métrage à clermond
17.30 Télévision à diffusion régionale
18.55 Dess. an. : «La panthère rose»
19.15 Actualités régionales
19.55 Dessin animé : «Les recettes de gil et julie»
20.04 Disney Channel pour les tout-petits
20.35 Disney Channel pour les jeunes «Zorro» avec Guy WILLIAMS (n°47)
22.00 Soir 3
22.25 «Dynastie» (n°105) «Les triangles» J. FORSYTHE, L. EVANS, J. HAMES
23.10 Musiclub

★★★ DIMANCHE 16 FÉVRIER ★★★
9.00 Debout les enfants : «Disney channel»
10.00 Mosaïque proposée par l'ADRI
12.00 d'un soleil à l'autre
14.30 Espace 3
16.20 Dessin animé : «Les entrechats»
16.40 Dessin animé : «Lucky Luke»
17.05 Jeu : «Génies en herbe» (n°18)
17.30 Décibels par Jean-Lou JANEIR
18.00 Culture clap
18.30 Documents secrets par P. BELLEMARE
19.30 R.F.O. Hebdo
20.00 Fousourires
20.35 «L'effet France» (3/3)
21.25 Aspects du court métrage français
21.55 Soir 3
22.30 Cinéma de minuit, cycle Julien DUVIVIER «Panique» (1946) V.ROMANCE, L. RACIO
00.00 Prélude à la nuit

★★★★★ LUNDI 17 FÉVRIER ★★★★★
16.07 Film : «les suspects» avec M. FARMER, P. MEURISSE
18.00 Télévision à diffusion régionale
18.55 Dessin animé : «La panthère rose»
19.15 Actualités régionales
19.35 Série : «Opération Condor»
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 les nouveaux jeux de 20 heures ce soir à Cholet
20.35 Film : «les centurions» (1966) avec A. QUINN, A. DELON, M. RONET
22.05 Soir 3
22.30 Boite aux lettres
23.25 Prélude à la nuit

★★★★★ MARDI 18 FÉVRIER ★★★★★
17.02 L'âge en fleur (3e) «l'infraction»
17.15 Série : «Dynastie»
18.55 Dessin animé : «La panthère rose»
19.15 Actualités régionales
19.35 Série : «Opération Condor»
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.05 Les nouveaux jeux de 20 heures ce soir à Cholet
20.35 Film : «Cartouche» avec J.P. BELMONDO C. CARDINALE, O. VERSOIS
22.30 Soir 3
22.55 A chaque région son programme

★★★★ MERCREDI 19 FÉVRIER ★★★★
17.02 L'âge en fleur : «l'infraction»
17.30 «Fraggle rock» : Le toit c'est moi
18.00 Télévision régionale
18.55 Dessin animé : «la panthère rose»
19.00 Télévision régionale
19.15 Actualités régionales
19.35 Série : «Opération Condor»
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 Les nouveaux jeux de 20 heures ce soir à Cholet
20.35 «La fête en France» 39° à l'ombre
21.35 Thalassa
22.15 Soir 3
22.50 Film : «Bayan Ko» (philippines) avec P. SALVADOR, G. ALAJAR

★★★★★ JEUDI 20 FÉVRIER ★★★★★
17.02 L'âge en fleur «l'infraction»
17.15 Télévision à diffusion régionale
17.30 D.A. : «Edgar, le détective cambrioleur»
18.00 Télévision à diffusion régionale
18.55 Dessin animé : «la panthère rose»
19.15 Actualités régionales
19.35 Série : «Opération Condor»
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.35 Histoire d'un jour : «la mort en direct» 17 novembre 85, proposé par P. ALFONSI
22.05 Soir 3
22.30 Itinéraires portugais
22.55 Prélude à la nuit

★★★★ VENDREDI 21 FÉVRIER ★★★★
17.02 L'âge en fleur «l'infraction»
17.15 Télévision à diffusion régionale
17.30 Jeunesse en naturaliste en campagne
18.00 Télévision à diffusion régionale
18.54 Dessin animé : «la panthère rose»
19.15 Actualités régionales
19.35 Feuilleton : «opération Condor»
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.35 Série : «à nous les beaux dimanches» avec A. PARRILLAUD, C. GIRAUD
21.30 Vendredi
22.30 Soir 3
22.50 Espace Francophone
23.20 Prélude à la nuit

★ BULLETIN D'ABONNEMENT ★

NOM ..... *PRÉNOM* .....

Adresse : n° ..... *rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour : ☐ 1 AN **125 F** ★ ☐ 6 MOIS **62,50 F**

sisteron-journal - mairie de sisteron - o42oo sisteron - tél. 92.64.34.96

© VILLE DE SISTERON

VILLE DE SISTERON - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

«Si vous voulez passer une PETITE ANNONCE»

Complétez la grille ci-dessous et retournez-la accompagnée du règlement à l'ordre de
SISTERON-JOURNAL - Mairie de Sisteron - 04200 SISTERON - Téléphone : 92.64.34.96

La ligne comprend 32 lettres, signes ou espaces
RENCONTRES - MARIAGES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS - MOTOS - CARAVANING - BATEAUX - IMMOBILIER - DIVERS - ETC ...

La ligne : **10,00 F TTC** ★ DOMICILIATION AU JOURNAL : **+ 15 F** ★ ENCADRÉ : **20 F**
REMISES : 2 parutions 20 % — 3 parutions 25 % — 4 parutions 30 %

Semaine du .....
Total TTC .....
parution après paiement
☐ chèque
☐ Espèces

PERMANENCES au bureau du Tivoli tous les mardis et mercredis de 10 h à 12 h

JEU N° 66

★ VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ? ★

★°•°★°•°★°•°★°•°★

Tous les samedis, notre photographe se rendra sur le marché de SISTERON et prendra des photos qui seront publiées une par une sur le journal. Suivant le temps, les photos seront prises dans des assemblées, réunions, galas ...

La première personne à se reconnaître sur le cliché gagnera 50 francs. Il suffit pour cela de se rendre à **«LA BOITE A MUSIQUE» - RUE DROITE — 04200 SISTERON** *et de se présenter à Monsieur BRIOIS avant le mercredi soir 18 heures au plus tard. Cette semaine, c'est Mlle Caroline ANTOINE, 136, Rue de Provence, 04200 SISTERON qui gagne les 50 F. offert par le Sisteron-Journal*
Bonne chance pour le n° 66.

MUTUALITE DES TRAVAILLEURS
complémentaire
maladie-hospitalisation

Assurés sociaux, salariés, retraités exploitants et salariés agricoles.

- **Prise en charge immédiate**
  de tous les soins médicaux et d'hospitalisation
  (suppression du stage de 6 mois)
- **Une mutuelle adaptée à vos besoins**
  3 possibilités de prestations
  et de cotisations.

Digne : 14, place du Tampinet **92.31.11.31**
Manosque : 16, rue J.-J. Rousseau **92.72.21.14**
Sisteron : 16, avenue des Arcades **92.61.14.94**

L'AMICALE DES ANCIENS DES CHANTIERS DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

= = = = = = = = = = =

L'A.N.A.C.C.F. rappelle à ses Adhérents qui ont l'intention de participer, les 4 & 5 Juin, à l'excursion dans le Vercors et le Dauphiné, de renvoyer TRES RAPIDEMENT leur bulletin d'inscription, ou à défaut écrire à Marcel CASSE, 9 rue Allemand DIGNE.

optique durance

PHILIPPE MARIN

opticien diplômé - rue des cordeliers
04200 SISTERON - Tél. 92.61.24.76

— TIERS PAYANT —

Institut d'éducation permanente

★★★★★

L'INSTEP Midi-Provence organise du 24 Février au 1er Mars 1986 à Allos (04) un stage BAFA perfectionnement ski.
Pour tous renseignements ou inscription, vous pouvez contacter le Service C.V.L. de l'INSTEP, 84 Bd Alphonse Allais 13014 Marseille, ou téléphoner au 91.69.91.07

CINÉMA REX = SISTERON =

Semaine du 8 au 11 février

SAMEDI 15 FÉVRIER
21 h, 23 h 15 :
«Rocky 4»

18 h 30, 23 h 15:
«La cage aux folles 3»

18 h 30, 21 h :
«La gitane» (sortie nationale)
Claude Brasseur, Valérie Kaprisky
un film de Philippe De Broca

DIMANCHE 16 FÉVRIER
14 h, 16 h 30, 18 h 30, 21 h :
«Rocky 4»

14 h, 18 h 30, 21 h :
«La gitane»

16 h 30, 18 h 30 :
«La cage aux folles 3»

LUNDI 17 FÉVRIER
18 h 30, 21 h :
«La gitane» et
«La cage aux folles 3»

MARDI 4 FÉVRIER
18 h 30, 21 h :
«La gitane» et
«La cage aux folles 3»

A PARTIR DE MERCREDI «TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE», un événement dans l'histoire du dessin animé ! signé Walt Disney.
«COMMANDO» avec Schwarzenegger. Peu importe, où, quand et comment, quelqu'un doit payer.

«RECHERCHE SUZANNE DESESPEREMENT» tous les jours à 18 h 30.

A partir de samedi 22 février
Séances : **14 h, 16 h 30** tous les jours pendant les vacances de février.

★ PETITES ANNONCES

★ ★ DIVERS ★ ★

VENDS salon 3 pièces. 2 fauteuils + canapé lit ORME rustique, très bon état. Tél. 92.64.38.06

VENDS cuisinière gaz TBE, tél. 92.61.18.83 le soir à partir de 18 h

VENDS chêne pour chauffage à partir de 270 F le stère. Tél. 92.61.30.99 ou 92.64.20.31

★ BATEAUX ★

Partic. VENDS bateau TABUR 3 entièrement équipé + Cde Dist. siège + rem. avec treuil + mot. Mariner 9.9 cv. S'adresser au journal qui transmettra

★ IMMOBILIER ★

Cadre retraité CHERCHE location maison séjour, 2 chambres, bain, garage, chambrin, 1 rue Beauverger Fougères 35300. Tél. 99.99.79.55

A VENDRE Sisteron, centre ville, appartement F5, 100 m², chauffage central indépendant. Tél. 92.61.02.51

A VENDRE 700 m² ttes viabilités, Prix 132 000 F + Taxes t1l. 92.61.22.97 HR

★ VÉHICULES ★

VENDS 305 SRD, 35.000 F, T.B.E. S'adresser au journal qui transmettra

VENDS R9 GTD 5V 84, peu roulé, TBE, prix argus, 4 pneus sur jantes 13 5 × 15 dont 2 neufs 1000 F.
Tél. 92.34.91.92

★ TRAVAIL ★

Dame 45 ans garderait à la journée, dans villa au Thor, enfants à partir de 2 ans ou conduirait à l'école.
Tél. 92.61.45.98 H.R.

SURDITÉ
CAMAU
DIGNE SISTERON
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les arcades. Tél. 92.61.15.60
04200 — SISTERON

PARTICULIER VENDS

TERRAIN

lotissement montagne de Lure

A PEIPIN - 1300 m²

s'adresser au journal qui transmettra

V.T.F. LOISIRS ET ANIMATIONS

★ ★ ★

Pour aller plus loin avec vous, afin que vous puissiez profiter pleinement de vos vacances, un vaste programme d'ACTIVITES de LOISIRS et d'ANIMATION est mis en place...
- *Loisirs et animation sportifs : des randonnées avec accompagnateur de montagne, pour découvrir une région, pour découvrir la montagne.*
- *Loisirs bleus et loisirs verts : bleu comme le ciel de Provence, bleu comme les lacs de Serre Ponçon ou Ste Croix du Verdon, verts comme la parure des forêts vosgiennes...*
- *Loisirs santé : relaxation pour se retrouver en harmonie avec son corps.*
- *Loisirs et animation : animation de soirée, fêtes, thèmes : la coupe du monde de football, la planète de Halley...*

et nous pourrions ajouter : loisirs gourmands, loisirs curieux, loisirs accueillants...
- *V.T.F. et les enfants de l'été*
- *V.T.F. : des sites d'accueils privilégiés...*

MUTUALITÉ VACANCES
PROPOSE
★ ★ LA TUNISIE ★ ★
1 semaine pour 1915 F
Hôtel 3 étoiles, pension complète, avion, transfert, assurance, assistance
RENSEIGNEMENTS - RÉSERVATIONS :
MUTUELLE FAMILIALE - 92.61.14.94 - 04200 SISTERON

AVIS A LA PRESSE

= = = = = = = = = =

A l'occasion des Elections Législatives et Régionales du 16 Mars 1986, pourront voter les personnes inscrites sur les listes électorales au 31 décembre 1985.
Peuvent demander leur inscription sur la liste au titre de l'Article L. 30.
1) les fonctionnaires et militaires mutés
2) les militaires ayant achevé leur Service National.
3) les personnes ayant 18 ans entre le 1er Mars et le 15 Mars 1986.
Les explications et imprimés nécessaires leur seront fournis en Mairie au Service du Secrétariat.

NOMINATION

Par arrêté préfectoral n° 86.282 du 24 janvier 1986 portant constitution de la Commission Départementale des Sites, Monsieur le Préfet, commissaire de la République a désigné pour représenter les collectivités locales auprès de cette commission, Monsieur Daniel SPAGNOU, maire-conseiller général de Sisteron pour une période de 3 ans

Nous félicitons Monsieur SPAGNOU pour cette nomination qui lui permettra à un moment où l'autoroute va arriver à Sisteron de défendre ardemment le site de notre belle commune.

AIDEZ-NOUS A AIDER
CROIX-ROUGE DE SISTERON
C.C.P. 526/13 C MARSEILLE

© VILLE DE SISTERON